



2^{ème} atelier de participation citoyenne pour le projet de la cave coopérative du 22 septembre 2023

Synthèse courte

en vue de la réunion du 11 octobre préparatoire de la réunion municipale et publique du 8 novembre 2023



Association
**Saint-Cannat au
cœur**



saint.cannat.au.coeur@gmail.com



www.facebook.com/saintcannataucoeur/

Le 2^{ème} atelier de participation citoyenne du 22 septembre 2023



Méthode

- **4 tables**
- **Rappel des résultats de l'atelier 1** relatif aux services, activités, commerces que les participants souhaitent voir installer sur le site de la cave coopérative (cf. annexe)
- **1^{ère} séquence sur les lieux** du périmètre élargi autour de la cave coopérative : quels lieux sont visés par les participants, avantages, inconvénients, et « dans un monde rêvé » qu'aimeraient-ils y trouver ?
- **2^{ème} séquence sur les cheminements** dans le même périmètre : ceux qui doivent être maintenus / ceux qui doivent être améliorés / ceux qui doivent être créés / ceux qui créent des nuisances (bruit, sécurité, congestion, etc.) et qui doivent être traitées
- Et toujours l'objectif n°1 de l'association : Recueillir et structurer l'exhaustivité des contributions pour **aboutir au meilleur projet dans l'intérêt du plus grand nombre**



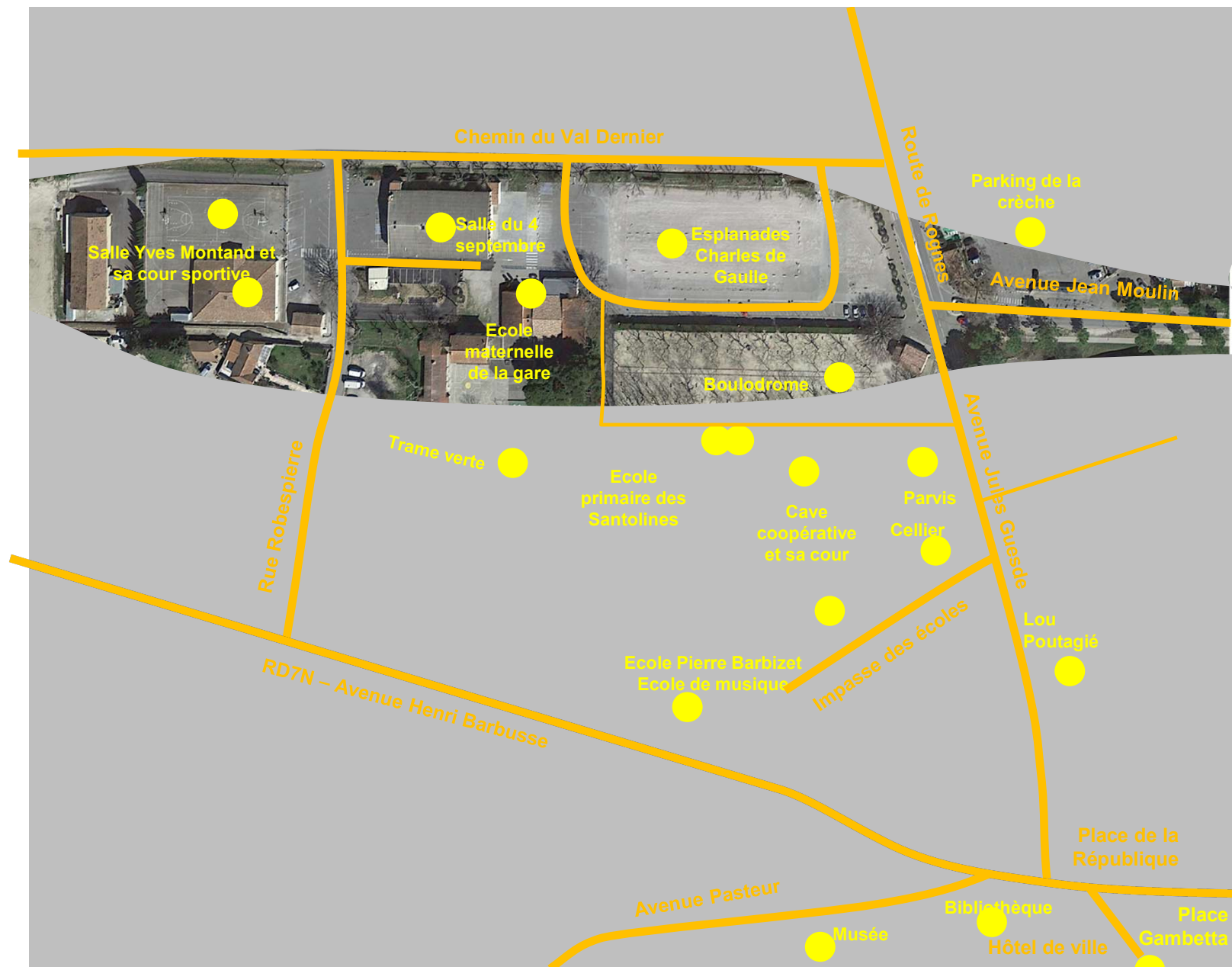
Les lieux mentionnés par les participants

- Une vingtaine de lieux font parler d'eux ...
- Une forte densité d'équipements publics aux abords du site de projet



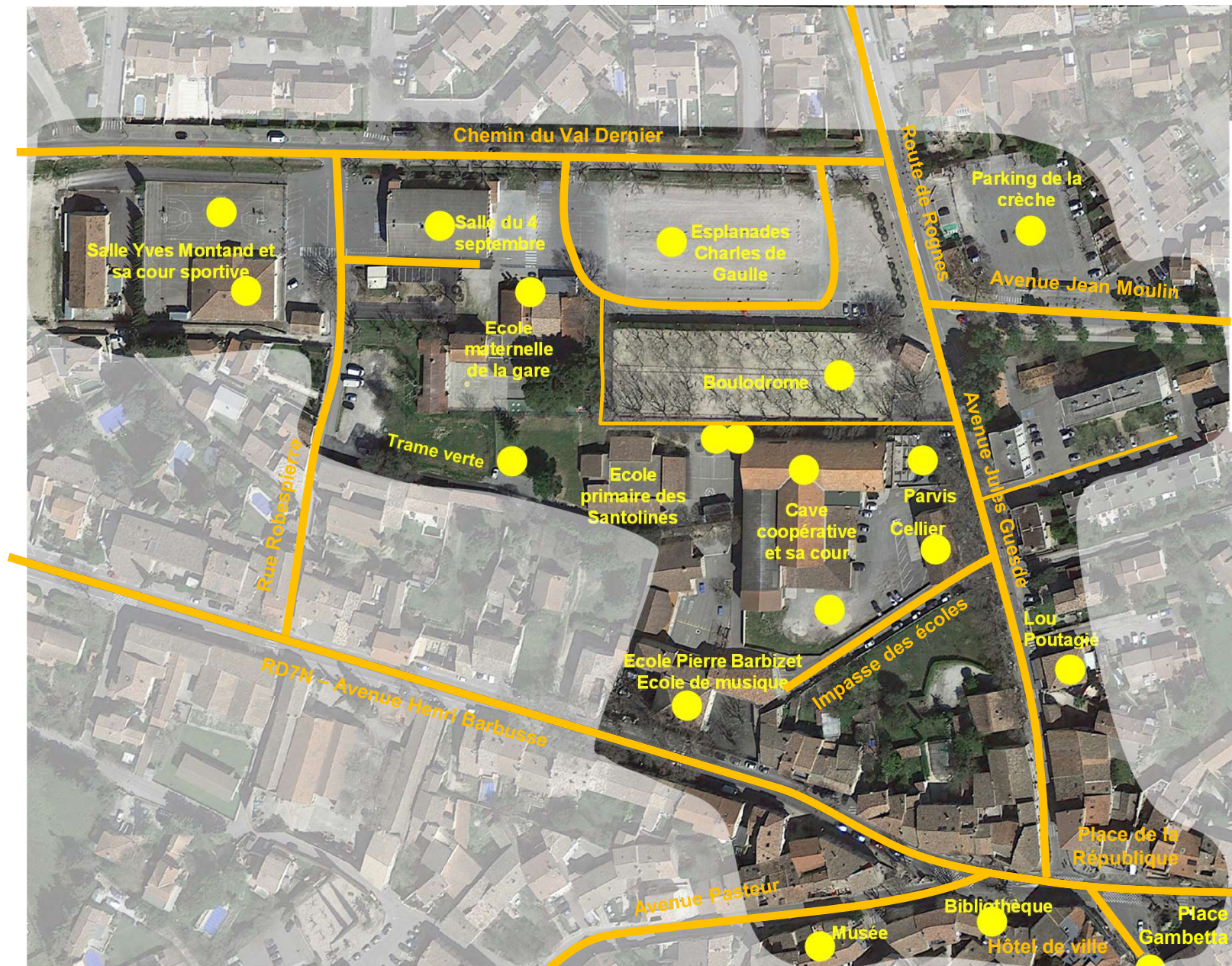
Les lieux mentionnés par les participants

- Sur l'ancienne friche du faisceau ferroviaire de la gare les équipements ont été « posés » sans structuration de l'urbanisme



Les lieux mentionnés par les participants

- Une vingtaine de lieux font parler d'eux ...
- Un périmètre étendu de projet se dessine



Les lieux mentionnés par les participants

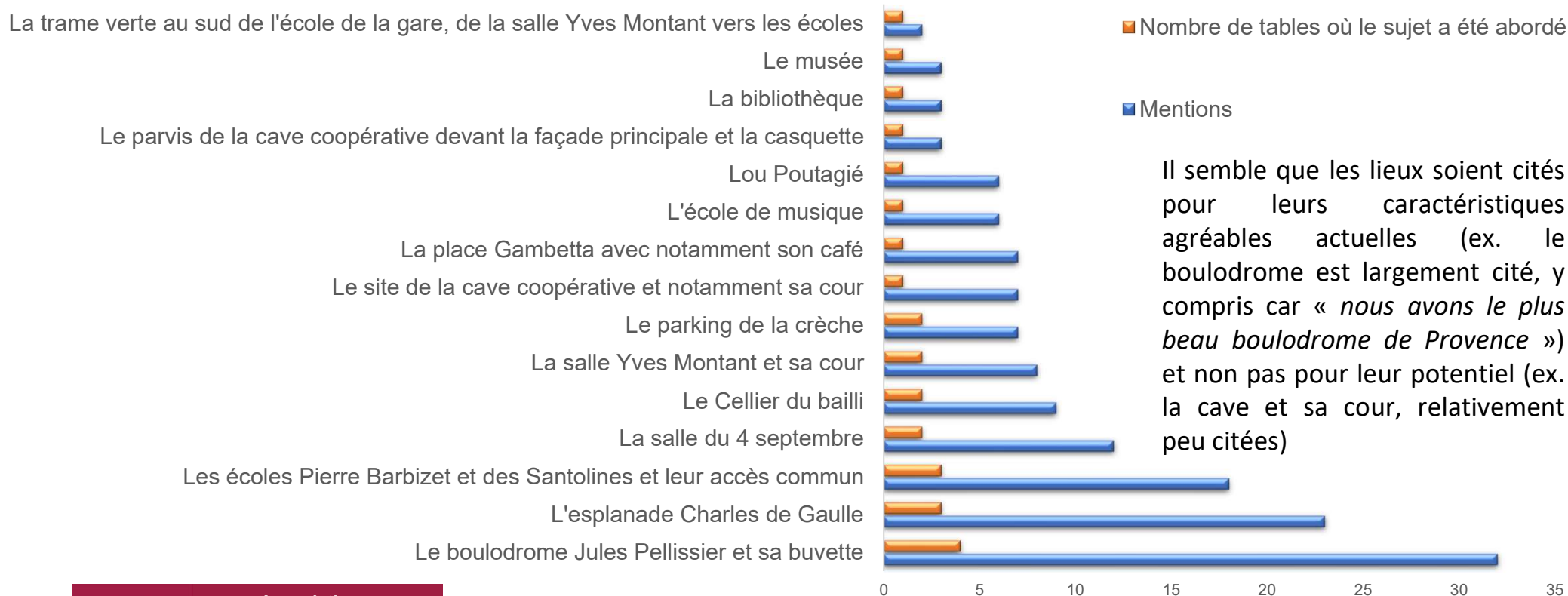
- Équipements scolaires
- Équipements culturels
- Sports et loisirs
- Commerces
- Espaces publics de voirie (ou domaine privé de la Commune)



Le 2^{ème} atelier de participation citoyenne du 22 septembre 2023



Les lieux mentionnés par les participants et le nombre de citations



Le 2^{ème} atelier de participation citoyenne du 22 septembre 2023

L'esplanade Charles de Gaulle

■ Avantages :

- Stationnement toujours disponible à proximité des entrées des écoles : Indispensable pour la dépose et le ramassage scolaire
- Grande capacité de stationnement à proximité immédiate du centre du village : Vital pour les commerces du centre-ville au regard des zones commerciales désormais périphériques (La Pile, espace Daumas)
- Ce grand espace sans obstacle permet d'accueillir les grandes manifestations que sont la fête foraine, le marché déplacé, et les festivités qui nécessitent un grand espace libre

■ Inconvénients

- Moche, minéral, vide, triste
- Un four sans ombre
- Pas structuré donc presque dangereux

■ Dans un monde rêvé les participants aimeraient y trouver :

- Garder la fonction de parking, mais le végétaliser
- Une plantation d'arbres d'alignement pour l'ombre, et éventuellement abriter la terrasse d'un café provençal
- Espace de biodiversité pédagogique
- Une aire de covoiturage



Citations aux 4 tables



Nombre de commentaires : 23

Exemple de fiche de lieu



Association
Saint-Cannat au
cœur



saint.cannat.au.coeur@gmail.com

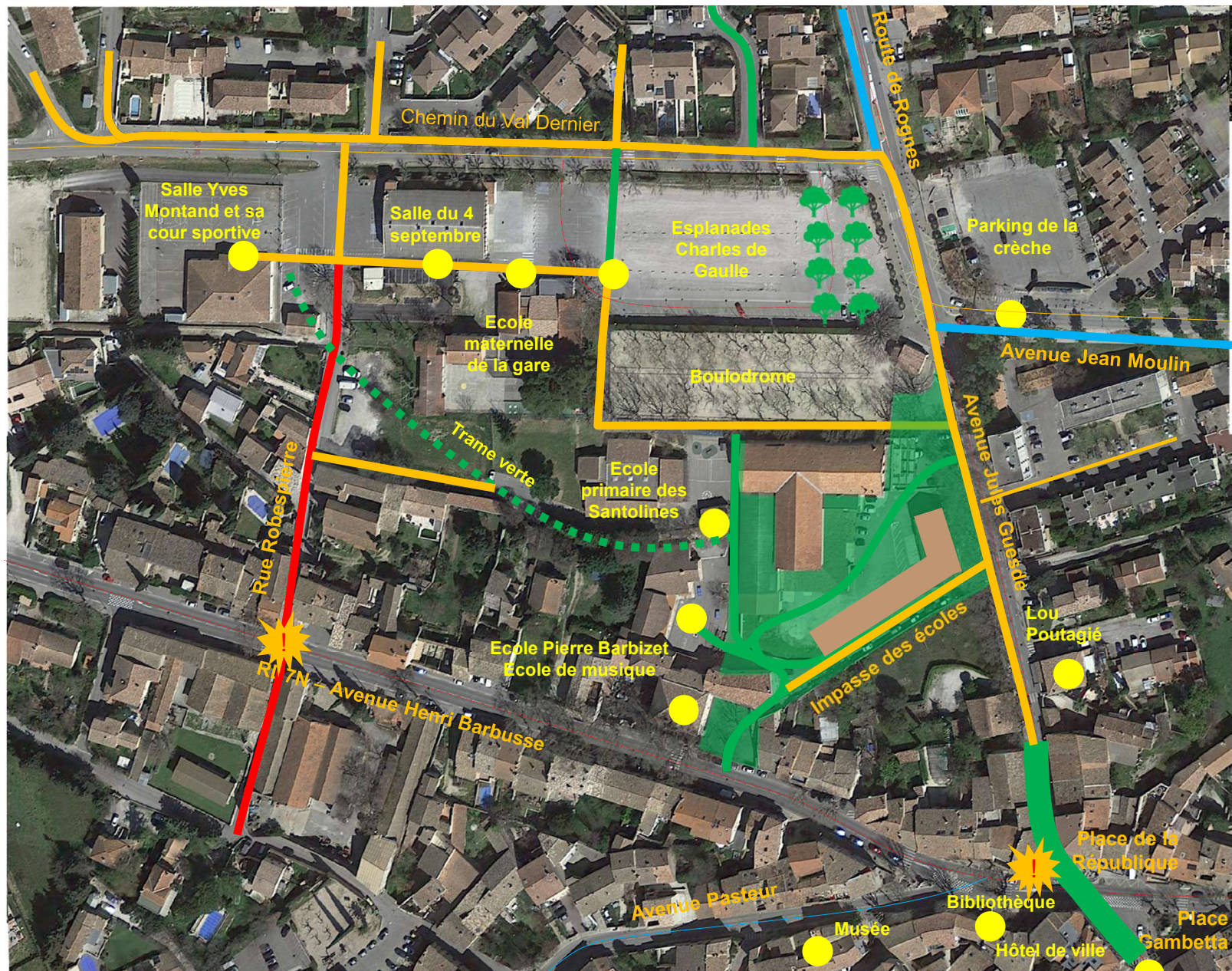


www.facebook.com/saintcannataucoeur/

Les cheminements pour piétons et/ou vélos

- ceux qui doivent être maintenus
- ceux qui doivent être améliorés
- ceux qui doivent être créés
- ceux qui créent des nuisances (bruit, sécurité, congestion, etc.) et qui doivent être traités

 Voies véhicules



A l'échelle de la commune (et du vélo)



Association
**Saint-Cannat au
cœur**



saint.cannat.au.coeur@gmail.com



www.facebook.com/saintcannataucoeur/



Programme de travail de l'atelier n°3

Vendredi 19 janvier 2024, 19h

Atelier 1 du 9 juin : Services / activités associatives / commerces / équipements à inscrire dans le programme du projet

Atelier 2 du 22 septembre : périmètre élargi autour de la cave coopérative, pour identifier et caractériser les lieux à enjeux et les itinéraires

Atelier n°3 du 19 janvier 2024 : localisation des fonctionnalités listées lors du 1er atelier dans le périmètre définit lors de l'atelier 2



Association
**Saint-Cannat au
cœur**



saint.cannat.au.coeur@gmail.com



www.facebook.com/saintcannataucoeur/

Annexe



Synthèse courte de l'atelier n°1 du 9 juin 2023



Association
Saint-Cannat au
cœur



saint.cannat.au.coeur@gmail.com



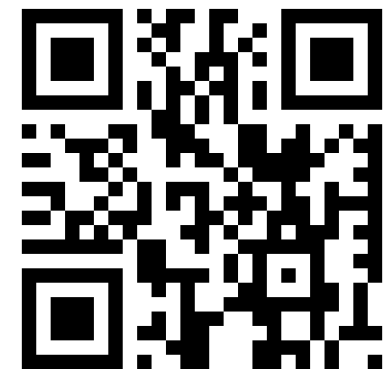
www.facebook.com/saintcannataucoeur/

Retour sur le bilan du premier atelier du 9 juin

Les 8 grands principes largement partagés :

1. La situation de la cave coopérative au centre du village est exceptionnelle, le projet devra en tirer le meilleur parti car il n'existe pas de site aussi vaste et aussi bien situé
2. L'acquisition de ces bâtiments par la Ville a permis que ce potentiel ne soit pas gaspillé
3. Il manque surtout au centre de Saint-Cannat un lieu de convivialité agréable, attractif et intergénérationnel
4. Pour autant le centre du village ne doit pas être déplacé : la place Gambetta, la place de l'hôtel de ville et le site de la cave coopérative doivent fonctionner en synergie

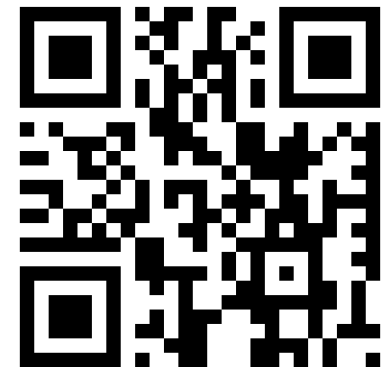
Le document de synthèse est disponible en ligne : www.saintcannataucoeur.fr ou :



Retour sur le bilan du premier atelier du 9 juin

Les 8 grands principes largement partagés :

5. Le bâtiment principal est emblématique de l'histoire viticole du village et bien des familles sont attachées à cette identité. Le projet devra conserver les éléments du patrimoine les plus importants
 6. Le site doit accueillir de plusieurs locaux, pour de multiples fonctionnalités, offrir des services publics comme des services commerciaux, tout l'enjeu du projet est de réussir la synergie entre ces différentes occupations
 7. Principe d'un patio central qui fonctionne en parvis des bâtiments périphériques et en « îlot de fraîcheur »
 8. Proximité : fournisseurs et produits locaux, accès favorisé à pied ou en vélo
-





- Médiathèque et espace culturel
- « Halles » = espace convivial partagé entre commerces, restauration, animations
- Auditorium et scène de plein air

- Patio végétalisé, îlot de fraîcheur
- L'école de musique
- Coworking, pépinière d'entreprise
- Atelier partagé, espace formation
- Salles pour associations culturelles

- Vente de produits agricoles locaux
- Locaux médicaux, maison de santé
- Cuisine partagée, café collaboratif
- Maison du vélo sur itinéraire cyclable
- Une allée piétonne nord-sud

- Maire annexe (accueil du public)
- Salle de réception à louer
- Salle de spectacle en + de Montant
- Ressourcerie
- L'actuel musée

- Préau ou halle sportive école Barbizet
- Office du tourisme, syndicat initiative
- Jardin partagé, sensibilisation enviro
- CCFF, Services techniques
- Parking
- Logements

Retour sur le bilan du premier atelier du 9 juin : Le thermomètre des envies

Les participants ont été invités à noter de 0 à 5, 30 types des services ou fonctionnalités. Ils en ont proposé 5 autres en complément.

Le concept de « halles »

Des commerces alimentaires et des restaurants, réunis dans un même grand volume à la manière des halles du Sud-Ouest ou d'Espagne.

Les usagers du site y trouvent de la vente à emporter, de même qu'ils peuvent consommer sur place, suivant le principe du bar à tapas, ou du pub d'afterwork, ou du salon de thé, avec mise en valeur de produits locaux.

Un espace central commun offre des tables et permet d'accueillir des événements musicaux, culturels (café philo, etc.). La synergie entre ces halles et les autres services et occupants du site est favorisée : les halles sont le lieu convivial central du village, l'agora.

Chaque échoppe, ou cellule commerciale, ou comptoir sera de préférence portée par un commerçant ou artisan déjà présent au village, en complément ou duplication du local principal existant.

De même, les producteurs locaux tels que les domaines viticoles et oléicoles sont invités à y présenter leurs productions à tour de rôle et à y organiser conjointement des événements (les Vendémiales, etc.). Les occupations peuvent être permanentes comme temporaires. Les occupations temporaires sont planifiées de manière à assurer une animation continue.

Les halles ont vocations à développer une renommée au-delà de la commune et à favoriser l'œnotourisme par exemple.

